



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Mardi 30 juin 2020 à 15h30
Salle Artemisia à La Gacilly (56)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **mardi 30 juin 2020 à 15h30** salle Artemisia à La Gacilly (56), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Jean-Michel GAUDICHON, Bretagne Porte de Loire Communauté
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté
Monsieur Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur Jean-François MARY, Président de l'EPTB Vilaine et de Redon Agglomération
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné Communauté
Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Pouvoirs :

M. Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne donne pouvoir à Jean-François MARY
M. Jean-Yves HENRY, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres donne pouvoir à Jean-François MARY
M. Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté donne pouvoir à Pascal HERVÉ
M. Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté donne pouvoir à Patrick LE DIFFON
M. Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté donne pouvoir à David MOIZAN

Excusés :

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Monsieur Guillaume BEGUE, Liffré-Cormier Communauté
Monsieur Thierry BURLLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne

Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté
Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglo
Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté
Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté
Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Assistaient également :

Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Madame Vanessa LEFEBVRE, Vallons de Haute Bretagne Communauté
et

Services EPTB Vilaine :

Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière
Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de direction et Secrétariat des Assemblées

*

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Mardi 30 Juin 2020 à 15h30
Salle Artemisia à La Gacilly (56)**

4.1. - FINANCES

Décision modificative n° 1 – Budget Principal

La décision modificative n°1 du Budget Principal pour l'exercice 2020 est présentée pour les montants ci-dessous. Elle concerne le dépôt de garantie pour la location des bureaux à Redon et pour les prochains locaux compte tenu de l'élargissement des compétences de l'EPTB Vilaine.

**Budget Principal – Décision modificative n° 1
Exercice 2020 – Section d'Investissement**

Chapitre-article-désignation	Dépenses		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
27 - 275 - 020 - Dépôts et cautionnements		5 000,00	5 000,00
23-2315-831-Mobilisation en cours installation technique	5 000,00		1 734 800
TOTAL	5 000,00	5 000,00	

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget principal.

**Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Jean-François MARY